

NÉGOCIATION D'UN ACCORD DE GEPP

Disposez-vous des clés pour bien accompagner les changements de votre entreprise ?

La GEPP tend à prendre une réelle place dans les dispositifs d'évolution des effectifs et des compétences. L'analyse fine des métiers pénuriques et/ou en tension devient un véritable outil prévisionnel pour les directions de recrutement, de la formation, et du développement RH.

Quant aux dispositifs de mobilités volontaires externes, ils permettent d'ajuster en continu les effectifs aux besoins réels des structures en évitant toute rupture massive et socialement traumatisante.

FACTEURS CLES DE SUCCES



- Appréhender l'évolution des métiers et des compétences en fonction des évolutions externes et des choix stratégiques de l'entreprise
- Optimiser la gestion des carrières et l'accompagnement des collaborateurs dans leurs évolutions professionnelles afin de correspondre au mieux aux besoins de l'entreprise
- Réaliser des recrutements plus efficaces en s'appuyant sur une connaissance des besoins réels

ENJEUX DE L'ENTREPRISE



- **Communication claire avec les salariés** : impliquer les collaborateurs pour qu'ils puissent s'adapter aux évolutions, maintenir l'engagement et garantir une transparence.
- **Change management** : mettre en place des actions d'accompagnement et un leadership adapté pour faciliter l'adaptation des salariés aux nouveaux enjeux.
- **Mesures adaptées aux populations** : élaborer des solutions spécifiques et personnalisées en fonction des besoins des salariés

Mobilité interne

Gestion des
compétences

Focus sur les
métiers sensibles

Mobilité externe

LE CAS AMPW

Accompagnement de la réorganisation des structures techniques et commerciales d'un leader de la domotique grâce à la mise en œuvre d'un accord GEPP.

Notre ambition : redéployer plus de 50 postes en moins de 12 mois, tout en préservant la cohésion sociale.